

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN  
**Membres excusés** : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

### OBJET DE LA DELIBERATION

**La Minoterie - Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Dijon et la Compagnie l'Artifice pour l'animation du pôle « jeune public » - Avenant n° 1**

Madame Martin, au nom de la commission culture, animation et attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son soutien à la création et à la diffusion des pratiques professionnelles, la Ville de Dijon a conduit un projet de réhabilitation d'une ancienne halle militaire, la Halle Bonnotte au cœur de l'écoquartier l'Arsenal, afin d'y accueillir un pôle de création jeune public et d'éducation artistique.

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée le 2 décembre 2013 entre la Ville de Dijon et la compagnie l'Artifice afin de lui confier le pilotage du Pôle Jeune Public et la mise à disposition d'une partie des espaces de la Minoterie.

Aussi, pour faire face à l'accroissement d'activité du pôle, la Ville de Dijon souhaite mettre à disposition de la compagnie l'Artifice, l'espace dénommé « Maison rouge », afin d'y accueillir des répétitions, créations et diffusions de spectacles supplémentaires.

Par ailleurs, la Ville s'est engagée à créer un nouveau bureau en vue de permettre à la compagnie de regrouper son équipe sur un seul site. L'installation complémentaire d'une passerelle technique dans la Maison rose pourra être envisagée afin de donner à la compagnie de meilleures conditions d'exploitation.

Enfin, dans le cadre de ses activités artistiques, la Ville de Dijon souhaiterait confier à la compagnie l'Artifice, la réalisation de spectacles pour jeune public en fin d'année.

Un avenant n°1 à la convention initiale est proposé afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider d'étendre, au bénéfice de la compagnie l'Artifice, la mise à disposition d'espaces au sein de la Minoterie, dans les conditions proposées et de confier à celle-ci l'organisation et la production de spectacles pour jeune public en fin d'année ;

2 - approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention passée entre les parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer l'avenant définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 49**

**Abstentions : 10**